



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Soudan

Question écrite n° 74517

Texte de la question

M. François Rochebloine souhaite faire part à M. le ministre des affaires étrangères de ses vives préoccupations concernant la situation de guerre qui prévaut au Soudan depuis plusieurs années. Il lui signale également les inquiétudes exprimées par différentes associations humanitaires, mobilisées en France et en Europe pour sensibiliser l'opinion publique et le Gouvernement sur la gravité des événements dans ce pays et la nature du conflit. L'exploitation pétrolière dans le sud du Soudan ayant relancé le conflit, il semblerait opportun que les Etats membres de l'Union européenne fassent preuve de la plus extrême vigilance en ce qui concerne les actions de coopération à entreprendre avec ce pays, tant qu'un accord de paix juste et durable n'est pas intervenu. Cette condition est particulièrement indispensable dans la mesure où, en l'état actuel des choses, une implication française constituerait une incitation directe à poursuivre la guerre, avec son cortège d'exactions sur les populations civiles. Il lui demande donc de bien vouloir lui préciser la position de la France à l'égard de cette région.

Données clés

Auteur : [M. François Rochebloine](#)

Circonscription : Loire (3^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74517

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères, coopération et francophonie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 mars 2002, page 1617